



Nombre de conseillers municipaux en exercice : 11

ETAIENT PRESENTS : Madame Bernadette NEGROS, Maire ;
Monsieur Frédéric GONTIER, Monsieur Cédric ALEXANDRE, Monsieur Philippe CAUSSE Adjoints ;
Monsieur Jean-Louis BUTACIDE, Monsieur Philippe AUZUECH, Madame Christine BOUDET, Madame
Tessa VEYRIE, Conseillers Municipaux.

ETAIENT EXCUSES : Monsieur Michel ARNAL, Monsieur Stéphane DESPLAS, Clément BERTRAND,
Conseillers Municipaux.

Madame Christine BOUDET a été nommée secrétaire de séance

CONSEIL MUNICIPAL DU 18 JUILLET 2023

Procès-verbal de séance

Arrêtés et délibérations

- 6 délibérations :
 - 2023071829 DELIBERATION DM2 BUDGET COMMUNAL
 - 2023071830 DELIBERATION APPROBATION DU PROJET DE REVISION DE LA CHARTE DU PNGR
 - 2023071831 DELIBERATION ADHESION REGROUPEMENT DE COMMANDE SIEDA
 - 2023071832 DELIBERATION ACQUISITION PARCELLES E520 E521 E522
 - 2023071833 DELIBERATION APPROUVANT LE BP LA PARRO 2023
 - 2023071834 DELIBERATION DM2 BUDGET ASSAINISSEMENT

sont présentées par Madame le Maire :

5 ont été votées à l'unanimité,

Procès-verbal du conseil municipal précédent

- Le procès-verbal du conseil municipal du 20/06/2023 a été voté à l'unanimité,

1. ASSAINISSEMENT

- A la réunion du 28 juin 2023 étaient présents les sociétés HERNAN TP-SA2P et LADET TP afin de mettre en place l'agenda des travaux des différentes stations. La société LADET TP débutera sa partie de travaux début septembre au GRESSENTIS puis au SEBELOUS. En même temps la société HERNAN TP débutera sa partie des travaux au SEBELOUS. Il est possible que les travaux des 2 phases soient terminées fin 2023.
- Madame le Maire mandate le paiement de l'achat de la parcelle D121 à Mme Noémie AMPOSTA et M. Dominique CAUSSE afin de débiter les travaux au GRESSENTIS
- Les différentes subventions accordées par le Département et l'Agence de l'eau se répartissent ainsi :
 - Département 25 000 € pour la 1^{ère} phase correspondant à 10% du montant HT
 - Agence de l'eau 129 814 € (Création de stations d'épuration - Hameaux Gressentis - Gaillac) avec un premier acompte est en cours
 - Agence de l'eau 212 834 € (création des réseaux de transfert et relevage - renouvellement des réseaux d'eaux usées des hameaux) avec un premier acompte est en cours.
 - Département 25 000 € pour la 2^{ème} phase qui sera réglée en 2024.
- Les prochaines réunions auront lieu le :
 - 28 juillet 2023 concerne le démarrage des travaux de station du GRESSENTIS
 - 7 septembre 2023 concernant les réseaux du SEBELOUS et du GRESSENTIS.

2. REUNION PUBLIQUE

- Date de la prochaine réunion publique : le mercredi 9 août 2023 à 18h
- Contenu : Assainissement - La PARRO - La Voirie - Le Cœur de Village - le Colombarium - les Déchets - l'Adressage - OLD
- Organisation :
 - Affichage
 - Préparation documents à présenter
 - Christine commande à Marie-Hélène
 - Marie-Hélène de l'épicerie sera en charge de l'apéritif.
 - Prévoir l'installation des tables, chaises et panneaux d'affichage
 - Préparation de l'apéritif

3. LA PARRO

- a. Madame le Maire informe le Conseil Municipal que l'acte d'achat du terrain parcelle 511 se fera le jeudi 20 juillet 2023 avec le propriétaire M. Cyril SABLIER chez Maître ROUMEC-VERGNES
- b. Madame le Maire présente au Conseil Municipal le budget primitif du futur lotissement. La délibération est votée à l'unanimité.
- c. Madame le Maire informe le Conseil Municipal que le Crédit Agricole propose 2 types de crédit :
 - A taux fixe de 4.43% (mensualités) pour un crédit de 255 000€
 - A taux variable de 4.998% (trimestrialités) pour un crédit de 255 000€

Le taux variable serait plus envisageable, Madame le Maire se propose de recontacter Monsieur David PONS pour affiner le choix.

4. DIVERS

- a. Film Alain GUIRAUDIE : Ce réalisateur est tombé amoureux du village de Sauclières. Son équipe a contacté la Mairie. M. Christophe VIALARET, le régisseur, est donc venu sur place afin de visiter plusieurs lieux et demeures qui pourraient potentiellement intéresser le réalisateur pour le tournage de son film qui débutera en novembre et se terminer mi-décembre. L'équipe doit revenir mi-août, Mme le Maire suggère au conseil municipal de proposer au réalisateur de faire la présentation de son film lors de la prochaine réunion publique, s'il est présent à cette date-là.
- b. Chemins : plusieurs chemins ruraux sont à refaire (la Marène, les Faysettes, la Pesse, au Serieys...). Du tout-venant sera commandé pour leur entretien et réparation ; soit à la carrière ALLA ; soit à la carrière MILHAU dans le quota gratuit. L'accès entre la rue du Pont des Marques et le chemin des Faysettes est difficile d'accès pour les camions. M. Frédéric GONTIER a contacté M. Régis VIALA car la Mairie souhaiterait acquérir un morceau de la parcelle afin d'agrandir l'accès aux véhicules.
- c. Transport scolaire : 2 enfants doivent intégrer le nouveau collège de la Cavalerie à la rentrée de septembre. Mais aucun bus n'est prévu actuellement pour déposer les enfants directement à la Cavalerie. Ils devraient prendre le transport à Saint-Jean-du-Bruel. Mme le Maire a une réunion prévue le 28 juillet 2023 avec M. ARVIEU, responsable du secteur à la Région, pour essayer de trouver une solution pour un ramassage à Sauclières.
- d. Adressage : M. Philippe AUZUECH présente les 2 visuels de plaques de numéros faites par Mme TELEMAQUE. Une en couleur l'autre en N&B, avec en fond le Saint-Guiral et une brebis. Après vote le conseil Municipal choisit de 7 voix contre 1 la plaque en couleur et à l'unanimité sans la brebis. Le choix se porte donc sur le fond avec le Saint-Guiral et en couleur.
- e. Fibre : Le Conseil Municipal a demandé à Mme MOUNAC, du SIEDA, d'estimer le coût des travaux de dissimulation des fils électriques dans la cour de l'école. Cela permettrait d'éviter la pose d'un deuxième poteau. Le conseil Municipal va étudier le dossier avant de prendre une décision.
Un autre point concernant la fibre est abordé. Encore aujourd'hui une partie de la commune n'est pas connectée, ni certains hameaux comme le Jaoul, le Bénéfère, le Caussanel, la Combe non-plus. La Société SPIE est chargée du déploiement sachant qu'une loi impose aux opérateurs de raccorder tout logement.
- f. Concours Village Fleuri : Le jury est venu le 11 juillet dernier admirer le village fleuri, qui participe pour la première fois au concours. Plusieurs points ont été abordés concernant les choix qui ne sont plus d'actualités (les jardinières sur les ponts, ou sur les monuments aux morts, les jardins minéraux car cela fait remonter la chaleur...). Mais le bilan reste positif et Sauclières est dans l'attente des résultats.

Date prochain Conseil Municipal

Mercredi 6 septembre 2023 à 20h30

Levée de séance : 22h15